

Signataire : Marjorie de Chastonay

Date de dépôt : 26 janvier 2023

Question écrite urgenteRoute de Chancy – une piste cyclable ?

En décembre 2019, le Grand Conseil votait l'urgence climatique.

Pour 2030, le Conseil d'Etat prévoit 40% de trafic individuel motorisé (TIM) en moins, en termes de circulation.

Le Conseil d'Etat souhaite une voie verte balade et un axe fort pour les cyclistes qui passerait par la route de Chancy.

En tenant compte de ces éléments, pourquoi le Conseil d'Etat souhaite-t-il maintenir les places de parking sur la route de Chancy à Onex, devant les commerces à la hauteur de l'arrêt du tram « salle communale », et non pas faire une piste cyclable ?

Ainsi, on éviterait d'avoir un trottoir partagé entre les piétons et les cyclistes. Ce partage est dangereux, car il y a un fort risque de collision entre les cyclistes qui viennent de la ville et qui vont en direction de Bernex, et les piétons et/ou les clients qui sortent des commerces.

Au lieu de cela, le canton propose de mettre des chicanes sur ce trottoir pour faire ralentir les vélos, afin de maintenir les places de parking. Est-ce cohérent avec la politique du Conseil d'Etat ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa prompte réponse.